



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements hors contrat

Question écrite n° 96523

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'annonce d'un contrôle renforcé des écoles privées hors contrat et de l'instruction à domicile. Parmi les objectifs affichés, figure la volonté de lutter contre les enseignements considérés comme attentatoires aux valeurs républicaines. Dans le contexte actuel, avec les risques de repli identitaire et de radicalisation qui peuvent exister dans certains établissements ou certaines familles, elle souhaiterait qu'elle puisse lui faire connaître les éléments qui ont pu présider à cette annonce, mais aussi les garanties qui sont apportées pour préserver la liberté de l'enseignement lorsque ce dernier n'est pas contraire aux valeurs républicaines.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96523

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5231

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)